

Olivier Milhaud, Romain Bourson
15 mai 2008

Europe : la guerre des facs aura-t-elle lieu ?

Metz, 15 mai 2008 Débat animé par Olivier Milhaud, Laboratoire ADES, Université de Bordeaux.

Après avoir transmis les excuses de Jean Salque, Sophie de Ruffray présente l'intervenant qui va proposer un regard géographique sur le monde des universités. Olivier Milhaud, doctorant au laboratoire ADES de l'Université de Bordeaux III s'intéresse notamment à l'Europe des universités. Il a dirigé avec Léna Krichewski, Laura Pettinaroli et Marie Scot un « Guide de l'étudiant européen en sciences sociales » (Belin, 2007, coll. Mappemonde) qui est autant un guide pratique pour l'étudiant en histoire, sociologie, géographie, partant étudier ailleurs en Europe qu'une réflexion sur l'eupéanisation des universités et des savoirs.

Olivier Milhaud rappelle l'actualité de ce café géographique : la présidence française de l'Union Européenne du 1er juillet au 31 décembre 2008, les 20 ans du programme Erasmus en 2007 qui vise à favoriser la mobilité des étudiants et des chercheurs, la récente publication du rapport Attali - qui insiste sur le développement de cette mobilité étudiante, l'ouverture de l'enseignement supérieur sur le monde, et l'accroissement des bourses consacrées aux échanges européens - mais aussi le contexte de la réforme des universités (Loi sur la Responsabilité des Universités dite « loi Pécresse ») avec l'objectif de rattraper le « retard » sur les universités britanniques et américaines.

Ce café géographique souhaite aborder la question par échelle, du mondial au plus local, et se propose de suivre les conseils de Béatrice Collignon : les cafés géographiques ne doivent pas être des cours-bis délivrés hors de l'université, mais bien des lieux de rencontre pour penser collectivement en géographes. Olivier Milhaud précise d'ailleurs qu'il n'a pas de point de vue arrêté sur la question de l'internationalisation des universités et qu'il souhaite tout au contraire débattre - en géographe - de ces questions avec le public.

Les universités à l'échelle mondiale ou la course aux classements

Les différents classements

Les classements d'universités sont très nombreux. Le plus connu est celui de l'Université de Shanghai (Jiao-Tong). Il sert au gouvernement chinois pour savoir dans quelles universités envoyer ses étudiants pour qu'ils reviennent au pays avec la meilleure formation possible. Les critères du classement, particulièrement limités, posent question, c'est le moins que l'on puisse dire.

La qualité de l'enseignement compte pour 10% (curieux pour une université !) et elle est très sommairement évaluée par le calcul du nombre de prix Nobel et de médailles Fields parmi les

anciens élèves. Le prix de la Banque de Suède en sciences économiques en mémoire d'Alfred Nobel (appelé prix Nobel d'économie) est inclus dans le classement, mais pas les prix Nobel de la paix (le classement est élaboré par une université chinoise...) ni celui de littérature. La qualité de l'institution compte pour 40% et est évaluée par le nombre de Nobel et de médailles Fields parmi les chercheurs (si un lauréat a plusieurs affiliations, chaque affiliation se voit attribuer le même coefficient, ce qui diminue par deux le score des Français souvent affiliés au CNRS *et* à l'université - le CNRS n'étant pas une université il n'apparaît pas dans le classement de Shanghai) ainsi que par le nombre de chercheurs les plus cités dans leurs disciplines.

On évalue aussi le nombre de publications (il compte pour 40% dans la note finale), d'une part par le nombre d'articles parus dans *Nature* et *Science* (journaux qui ne couvrent pas tous les domaines du savoir, mais seulement certains domaines scientifiques), d'autre part par le nombre d'articles référencés par le Science Citation Index et par le Arts and Humanities Citation Index (dommage pour les géographes que le Social Sciences Citation Index, qui référence les journaux de géographie, ne soit pas pris en compte...). Enfin les 10% restant de la note tiennent à la pondération du résultat par le nombre de chercheurs employés par l'institution en équivalents temps plein.

Comme on peut le constater, il y a tout intérêt à être une « grosse » université, spécialisée plutôt dans les sciences dures et la technologie, publier en anglais (surtout pas en français, langue marginalisée dans les Citation Indexes !) et ne pas fonctionner en réseau d'universités (ça diminue d'autant l'impact de votre institution dans les comptabilisations). La qualité d'enseignement comptant pour 10% de la note et n'étant évaluée que par le prestige des chercheurs enseignants, il vaut mieux se focaliser sur la seule recherche et sacrifier l'enseignement.

Les universités qui arrivent en tête de ce classement sont américaines (Harvard, Stanford, Berkeley, MIT, Princeton) ou britanniques (Cambridge, Oxford, University College London...). Les françaises sont à la traîne : avec 23 universités dans le top 500 et 3 dans le top 100, la France se classe derrière les États-Unis, le Royaume-Uni, le Japon, la Suède, le Canada, la Suisse, l'Allemagne, l'Australie, les Pays-Bas, Israël et... la Chine !

Le classement britannique du *Times Higher Education Supplement* est moins connu mais pourtant un peu moins « biaisé » par les comptages bibliométriques, puisqu'il intègre aussi l'avis de 5000 chercheurs du monde entier pour évaluer le prestige d'une institution, le point de vue de DRH qui recrutent les diplômés, le nombre d'étudiants étrangers et d'enseignants chercheurs étrangers afin de mesurer l'attractivité de l'institution sur le plan international, etc. Dans ce classement, l'Ecole Polytechnique arrive en 10^e position mondiale alors qu'elle est 200^e avec le classement de Shanghai. Ce classement du *Times* est plutôt favorable aux universités européennes, notamment les plus anciennes - bien classées car réputées. Les Business Schools ont aussi leur classement et là, la France se démarque avec HEC, EAP, INSEAD notamment.

Enfin, il existe un troisième classement généraliste des universités, français celui-là et dit de Vincennes (voir Escola, 2008), qui ajoute d'autres critères plus qualitatifs : nombre d'anciens étudiants qui ont effectué une carrière de réalisateurs de cinéma, nombre d'anciens étudiants ou de professeurs à avoir gagné un grand Prix dans une discipline artistique (Oscar du cinéma, Prix Turner, Prix Marcel Duchamp, Grand Prix de la ville d'Angoulême, finale de la Nouvelle Star, sélection pour représenter son pays à la biennale de Venise, etc.),

nombre d'anciens étudiants ou de professeurs ayant publié un ou plusieurs ouvrages grand public à succès, nombre d'anciens étudiants ou de professeurs qui sont régulièrement invités sur des plateaux télé ou radio,
nombre de disciplines nouvelles créées dans l'institution,
nombre de cours n'ayant pas d'équivalent dans d'autres établissements,
nombre de modes intellectuelles associées à l'université en question (ex. : post-modernisme, cinématographie marxiste, trotskysme digital, dialectique de la linogravure, libertarisme fédéré, ultralibéralisme collectiviste...),
présence d'une station de métro à proximité,
vivacité des groupes politiques dans le hall de l'université,
etc.

En appliquant ces critères, c'est l'Université Paris VIII « Vincennes » qui arrive en tête du classement, suivie par l'Université de Californie à Los Angeles, de l'Université du Québec à Montréal, du Reed College de Portland aux Etats-Unis, et enfin de l'École des Arts Décoratifs, à Paris.

De nombreux problèmes découlent de ces classements : outre l'opacité, la faible fiabilité, voire la manipulation des indicateurs utilisés, la philosophie qui les justifie est très diversement interprétée. La mise en concurrence des universités dans un marché de l'enseignement supérieur est vue par les uns comme un aiguillon pour stimuler l'excellence par une efficacité, une productivité et une transparence accrues. *A contrario* leurs détracteurs s'inquiètent d'une vision marchande et utilitariste de l'enseignement et du savoir dont l'évaluation reposerait sur des critères quantitatifs, utilitaires ou tout simplement de réputation acquise, et dénoncent l'utilisation comptable que les gouvernements font des classements pour réduire les dépenses publiques en concentrant les financements sur les « universités d'excellence ».

Comme l'écrivait Christophe Charle, dans *Le Monde diplomatique* (septembre 2007) : « On peut cependant douter que la valeur d'une université découle exclusivement de la visibilité internationale d'une fraction très minoritaire de ses enseignants-chercheurs. La majorité des étudiants s'arrête en effet en second cycle, et une minorité infime, même chez les apprentis chercheurs, sera éventuellement en contact avec les « stars » qui fondent l'essentiel du classement. ».

Qui plus est, les biais des classements favorisent les disciplines scientifiques et ne donnent qu'une image très, très partielle de la réalité universitaire du monde. Cependant, les gouvernants se fient de plus en plus à ces classements pour décider de politiques universitaires sans prendre la peine de réfléchir réellement sur les indicateurs qui les fondent.

Rappelons que Yin Jie, le vice-président de l'université Jiao Tong de Shanghai estime que « le classement de Shanghai n'est utile que si l'on veut comparer les universités américaines, britanniques, chinoises et japonaises. Il ne rend pas justice aux universités françaises ou allemandes car elles ont un système qui diffère complètement. Nos étudiants qui veulent partir à l'étranger se réfèrent au classement principalement pour les États-Unis. Pour la France, nous savons déjà quels établissements sont bons dans chaque domaine. Pour nous, la réputation des établissements français, basée sur les expériences de coopération et sur le bouche-à-oreille, prime sur le classement ». Le représentant chinois de l'université dont le classement fait trembler le monde rappelle à juste titre : « aucun classement ne peut être parfait. Ainsi, on peut y jeter un oeil pour avoir un point de comparaison mais il ne faut pas décider de changements drastiques dans la politique d'établissement suite à cette parution. »

Les modes de financement

Il faut aussi se demander si l'on peut classer des universités aux modes de financement et aux ressources incomparables. Ainsi l'Université américaine de Harvard est le 2^e propriétaire forestier des Etats-Unis et sa fortune est cotée en bourse ! Sa dotation en capital est d'ailleurs supérieure au budget du ministère français de la recherche et de l'enseignement supérieur !

On pourrait bien sûr penser que les classements internationaux vont permettre de mieux doter les universités mal financées aujourd'hui. Or, le risque est plutôt inverse : que les financements publics et privés (les droits d'inscription des étudiants) se concentrent exclusivement sur les établissements rentables, c'est-à-dire bien classés. Les universités vont devoir beaucoup dépenser en marketing, en dépenses de prestige (cités universitaires rutilantes, etc...), faire appel aux mécènes (pas sûr que l'Université de Perpignan trouvera beaucoup de mécènes...), augmenter substantiellement les droits d'inscription des étudiants pour avoir plus de ressources, fermer les départements dans les disciplines jugées peu visibles internationalement (tout ce qui n'est pas business, droit et sciences), pour économiser et investir massivement dans la recherche en sciences dures. On ne sait plus à la fin s'il faut monter dans les classements pour avoir plus d'argent ou avoir plus d'argent pour monter dans les classements...

De fait, la course financière échevelée mène bon nombre de petites universités britanniques en faillite ! « Les établissements petits ou peu prestigieux, car faibles en recherche (parmi lesquels de nombreux *Polytechnics*) risquent la banqueroute financière et la disparition. Cela va conduire à une concentration des activités académiques en Angleterre sur un petit nombre d'institutions d'élite. C'est toute la politique de démocratisation des années d'après-guerre (marquées par la création de nombreux nouveaux établissements dans des régions périphériques pour faciliter l'accès à l'enseignement supérieur de couches peu privilégiées) qui est remise en cause. L'élitisme est de retour. Bref, ce qui vient, c'est la concentration sur des centres d'excellence mondiale, des mouvements de fusion-acquisition comme dans le reste de l'économie, des professeurs évalués de façon permanente et rigoureuse en termes de leur output de recherche et des étudiants payant des dizaines de milliers d'euros par an pour des études de qualité mondiale. (...) comment penser (...) que les élites françaises ne vont pas envoyer leurs enfants dans un tel système à deux heures de Paris ». (Jean-Luc De Meulemeester et Claude Diebolt, *Libération*, 15 août 2007). La réduction des distances à l'échelle du monde du fait de la révolution des transports n'est pas sans conséquence sur les universités des pays...

Le déploiement international

Une stratégie des universités consiste à se déployer à l'international ce qui leur assure un certain prestige mondial et des rentrées d'argent substantielles grâce aux filiales étrangères. Un exemple français marquant est celui de la Sorbonne dans le Golfe Persique, qui a ouvert une antenne à Abu Dhabi. Lyon II va s'implanter à Dubaï avec un quartier entièrement construit selon l'architecture lyonnaise et dont le nom sera « Lyon-Dubaï ». L'idée est de faire payer cher les étudiants étrangers pour s'inscrire dans ces facultés. Il faut voir que le coût semble corrélé avec l'image : des universités américaines qui recevaient de moins en moins d'étudiants à l'inscription ont artificiellement monté leurs coûts d'inscription pour avoir une image plus prestigieuse. Le coup a réussi car beaucoup de jeunes Américains se sont dit que si c'était cher, c'était que la qualité serait au rendez-vous !

Autre question de fond qui mérite qu'on s'y appesantisse : faut-il être contre la marchandisation du savoir ou bien s'insérer dans la mondialisation pour ne pas se laisser distancer ? La question n'est pas si simple car on entre dans une économie de la connaissance, où le seul moyen de concurrencer les pays à main d'œuvre peu chère, c'est d'augmenter la formation de notre population, de développer une culture de l'innovation, donc de tout miser ou presque sur l'enseignement supérieur et la formation (initiale *et* continue) de la main d'œuvre. S'élever contre la marchandisation du savoir risque de se faire au prix d'un déclassement de nos universités, puis de la qualité de notre main d'œuvre, et donc produire à terme une pauvreté et des problèmes sociaux qu'on voudrait justement éviter.

Débat :

Alain Mocellin : Il est difficile de donner une réponse française à cette question des classements. Quelle est la réaction des Allemands par exemple, ou des autres pays ?

Olivier Milhaud : Les systèmes américain, britannique, néerlandais et suédois suivent les critères de classement ; les pays de l'Est adoptent progressivement le système en publiant en anglais notamment, l'Espagne se rapproche de ce système alors que l'Italie se fonde sur un classement national ; les Allemands ont un double système : les dix meilleures universités privilégient l'excellence et sont très richement dotées, mais pour la recherche il existe une Agence de la Recherche qui sélectionne des projets pour les financer. Aux Etats-Unis, ce sont les publications et les comptages bibliométriques qui sont privilégiés, avec de la recherche dans tous les domaines.

On mesure bien le risque de suivre les classements pour augmenter la compétitivité des universités et de la recherche produite (donc entrer dans la course à l'innovation technologique), mais aussi de sacrifier la formation de la main d'œuvre ou même des pans entiers du savoir. Ce qui est aujourd'hui suicidaire à l'heure où la recherche dite fondamentale, donc a priori inutile, se révèle au contraire très, très, très prisée dans les secteurs les plus technologiques ! Un besoin en connaissances des processus élémentaires, en transversalité et en interdisciplinarité se fait sentir dans la course à l'innovation industrielle.

Comme l'écrit Pierre Veltz dans *Faut-il sauver les grandes écoles ?* « travailler intelligemment et produire rapidement des idées nouvelles et des produits nouveaux est toujours plus efficace, à moyen terme, que de travailler très intensément et à très bas prix en s'appuyant sur les idées des autres. Ceci veut dire qu'il n'y aura pas durablement une division du travail mondiale sur le mode : les cerveaux à l'Ouest, les usines et les services standardisés à l'Est ou au Sud » (p. 82).

A l'échelle européenne, les universités à l'heure du programme Erasmus

La mobilité Erasmus serait-elle le versant heureux de la lutte interuniversitaire ? Depuis son lancement le programme Erasmus jouit d'une popularité grandissante. Actuellement, 1% environ de la population estudiantine et 1,9% du personnel enseignant européen partent chaque année avec Erasmus. A l'occasion du vingtième anniversaire du programme, il a été décidé d'atteindre la barre des trois millions de bénéficiaires du programme d'ici 2012. Mais

avec l'augmentation du nombre de bénéficiaires, le montant des bourses n'a cessé de diminuer depuis 1987. Cela pose la question des objectifs du programme et de l'adéquation entre ces objectifs et les moyens mis en œuvre, même s'il faut rappeler qu'Erasmus ne se limite pas à l'attribution d'une bourse. Dans l'esprit qui avait présidé à sa création, le programme Erasmus se devait d'être ouvert à tous afin d'encourager le plus grand nombre à partir et de renforcer la formation d'une identité commune - on parle d'ailleurs déjà de « génération Erasmus ». Mais dans quelle mesure faut-il augmenter le budget total du programme pour que le soutien ne devienne pas à terme purement symbolique face à l'accroissement du nombre de boursiers ?

D'autres programmes européens existent pour la coopération avec des pays tiers. *Erasmus Mundus*, par exemple, a pour but de promouvoir l'enseignement universitaire européen à travers le monde, au moment où, on l'a dit, la concurrence des universités nord-américaines et asiatiques se fait de plus en plus sentir dans les classements internationaux. Des cursus de Masters en Europe et dans des universités de pays partenaires sont pour cela sélectionnés, accrédités comme Masters Européens, puis subventionnés au travers de bourses pour les étudiants et les enseignants. Des programmes de coopération ont également été mis en place pour des régions déterminées, comme par exemple ATLANTIS pour les États-Unis, TEMPUS pour les anciennes républiques soviétiques, les Balkans et les pays du pourtour de la Méditerranée.

Notons qu'Erasmus ne fait pas que des heureux outre-Manche. La Grande-Bretagne fait payer cher les frais de scolarité à ses étudiants et plus encore à ses étudiants extra-européens, qui rêvent d'un diplôme britannique, si bien qu'elle ne souhaite pas tellement accueillir des étudiants Erasmus, qui eux ne paient pas de frais d'inscription.

La question qui se pose alors aux universités est celle de savoir s'il faut multiplier les partenariats Erasmus tout azimut ou au contraire sélectionner les institutions avec lesquelles on échange. À l'horizon se profile une autre question : faut-il développer un réseau d'élite performant de quelques universités prestigieuses fonctionnant en réseau ou bien un tissu dense d'universités, qui favorise la proximité au risque de la médiocrité du « localisme » ? Le géographe peut se demander s'il faut choisir entre le réseau international ou le territoire local.

A l'échelle française : jouer la carte du réseau international ou du territoire local ?

Le gouvernement français s'est proposé de sélectionner dix « super campus » de niveau mondial, dont on financerait la rénovation des infrastructures universitaires. La France compte 80 universités : la sélection de dix d'entre elles peut paraître très ambitieuse (dix facs de rang mondial pour un petit pays comme la France !) ou très faible (à peine dix sur 80 !). Cette politique qui se joint à celle des PRES (Pôles de Recherche et d'Enseignement Supérieur) vise à « rationaliser » la carte universitaire française. Cela passe par une nouvelle dénomination (ex : Université de Bordeaux en lieu et place de Bordeaux I, II, III et IV) ou même par une fusion (il n'y a aujourd'hui plus qu'une seule université à Strasbourg). L'objectif poursuivi est une augmentation de la visibilité des universités françaises sur la scène mondiale (plutôt que le géographe de Bordeaux 3 signe ses articles Université de Bordeaux 3 et le physicien de Bordeaux 1 signe Université de Bordeaux 1, les deux vont signer Université de Bordeaux ce qui fera monter l'institution dans les classements internationaux...).

Le problème posé par cette sélection de « super campus » est éminemment géographique puisqu'il s'agit de la couverture (ou non !) du territoire par les universités sélectionnées. Si on compare avec les Etats-Unis, les plus prestigieuses universités sont localisées sur la côte Nord-Est du pays et en Californie, ce qui laisse des pans entiers du pays non dotés d'universités prestigieuses. Preuve que la concentration spatiale des universités ne nuit pas à l'excellence mais pose problème quant à l'accès à l'enseignement supérieur. Imaginons un seul instant concentrer toutes les universités françaises à Paris, sous une seule dénomination (Université de France). La remontée dans les classements internationaux serait spectaculaire, mais est-ce bien cela que l'on souhaite ?

Autre question : ces universités sélectionnées doivent-elles être dans de grandes villes ? Les universités de Yale (Etats-Unis), Lund (Suède), Tübingen, Heidelberg (Allemagne) ou Louvain (Belgique) sont réputées internationalement et pourtant situées dans des villes relativement petites, voire très petites ! On peut donc être étonné de voir que le plan Pécresse de dix grands campus n'a retenu que de très grandes villes.

Il faut aussi se demander **à quoi sert géographiquement un campus**. Fertilisation croisée, économie d'agglomération, ces termes valorisent la proximité géographique comme ressource économique (à plusieurs, on fait des économies d'échelle ; en se rassemblant, on peut échanger nos savoirs et savoir-faire). À Bordeaux existe un campus à l'américaine, réalisé dans les années 1960, avec 7 arrêts de tram et plus de 230 hectares. Vu de loin, cet espace du campus peut paraître compact mais les distances sont en fait assez longues, si bien qu'on peut se demander quelles peuvent être les fertilisations croisées entre un chercheur dans son laboratoire situé à un bout du campus et un chercheur travaillant à l'autre bout ? Le rassemblement des cafétérias et des salles de cafés devrait être une priorité scientifique, puisque c'est bien souvent autour d'un café que se nouent des collaborations ! Mais est-ce bien réaliste sur un immense campus ? De la même façon, le campus d'Orléans est immense avec ses 180 hectares, et très excentré par rapport au centre-ville. De quelle qualité de vie peuvent jouir ceux qui veulent vivre sur le campus ? Et quelles fertilisations croisées entre la ville et l'université ? Il faut voir que la proximité géographique doit se doubler d'une proximité culturelle et économique. Dans la Silicon Valley californienne, les étudiants sont « connectés » au monde économique local car ils sont bien souvent créateurs de « start-up » : il existe une réelle symbiose entre la recherche, l'université et l'entreprise, faisant ici parler de fertilisation réellement croisée. La question du campus et de la seule proximité géographique ne doit pas être la seule abordée. C'est toute une culture des échanges entre l'université et les entreprises qui doit être repensée à l'échelle de l'agglomération

Se pose également la question de la vie étudiante. Un campus universitaire signifie-t-il une « culture campus » qui peut jouer pour d'anciens étudiants notamment, qui gardent contact et peuvent élaborer des collaborations à l'avenir ? Les universités anglo-saxonnes font tout pour favoriser cette identité universitaire (vendre des mugs ou des T-Shirts estampillés du logo de l'université ou envoyer régulièrement un magazine sur les dernières nouvelles de l'université ne servent pas à autre chose qu'à favoriser les dons des anciens élèves). Certains étudiants devenus de célèbres chefs d'entreprise font des dons à leur ancienne université (ex : Bill Gates, ex PDG de Microsoft pour le campus de Stanford) tandis que des anciens diplômés font un versement à la bibliothèque de l'université pour qu'elle se procure de nouveaux livres par exemple.

Mais on peut aussi se demander s'il est après tout gênant de ne pas être une université « star » si on dispense un enseignement de qualité. Faudrait-il forcément être à la pointe de la

recherche ou de la publication, si on participe à une formation de qualité de la main d'œuvre ? Le lycée Louis le Grand n'a pas beaucoup de chercheurs stars et est pourtant considéré comme l'une des meilleures classes prépa de France. Géographiquement, l'enseignement supérieur doit-il être un service local ou un point de rayonnement à l'international ?

Débat

Philippe Loth : Si l'université est un service qui doit être rendu pour former de la main d'œuvre locale alors il y a incohérence avec l'idée des dix PRES qui vont retirer des ressources à l'un pour les redonner à l'autre. Le problème du financement se pose alors.

Sophie de Ruffray : Le problème français n'est-il pas spécifique ? La comparaison de la France avec l'étranger n'est-elle pas impossible d'autant que la logique française est double : grandes écoles *et* universités coexistent. Tend-on à uniformiser grandes écoles et universités ? Quelle articulation entre réseau international et territoire local ? Faut-il réconcilier vocation locale et articulation d'universités en réseaux d'excellence ?

Olivier Milhaud : La France sous-investit dans l'enseignement supérieur, qu'il s'agisse de fonds privés ou de fonds publics. Les Etats-Unis dépensent en moyenne 22000 \$ par an et par étudiant ; en France c'est deux fois moins, moins de 11000 \$. En France, le financement de l'université vient à 84% de fonds publics, à 6% de fonds privés et à 10% des frais de scolarité (inscription). Aux Etats-Unis, 35% viennent des frais d'inscription, 35% du public et 30% du privé. Notons cependant que les dépenses de l'enseignement supérieur représentent en France 2,3% des dépenses publiques en 2004, contre 3,5% aux États-Unis. La question n'est pas la nature des fonds, publique ou privée, puisque les trois meilleurs systèmes européens d'après les classements internationaux, c'est-à-dire les systèmes britannique, suisse et suédois, sont de logique privée, semi-publique ou entièrement publique.

Pierre Veltz a rédigé un ouvrage intitulé « Faut-il sauver les grandes écoles ? » dans lequel il indique que les grandes écoles mettent en œuvre une logique d'application et non de recherche. Or, la recherche est nécessaire pour l'innovation dans notre contexte actuel d'économie de la connaissance. La culture du risque est nécessaire. Les classes prépas sont très coûteuses en France et ne produisent pas une culture de la créativité, de la recherche ou de l'innovation. Grâce à la recherche, l'essai et l'erreur développent un autre esprit que la logique d'application des grandes écoles.

Il existe trois fonctions de l'enseignement supérieur : l'enseignement de masse (licence), l'enseignement professionnel (master professionnel) et la recherche (doctorat). Pourquoi devrait-on faire les trois au même endroit ? Là aussi se pose une question géographique. Les classements internationaux reposent sur la recherche et ne concernent finalement que les doctorants. Il ne faut toutefois pas négliger que beaucoup de chercheurs sont des citoyens et donc qu'ils sont peu enclins à s'installer dans de petites villes. Il serait donc difficile de décider d'imposer par le haut que les grandes villes assureraient la formation de masse, les villes moyennes l'enseignement professionnel et les petites villes la recherche.

À l'évidence, il n'est pas facile de hiérarchiser le besoin d'augmenter les connaissances de pointe, le souci d'éduquer les citoyens, la nécessité d'assurer une formation professionnelle et l'idéal de soutenir la mobilité sociale.

Philippe Loth : Mais à ce moment-là les apports de la recherche ne seraient pas donnés dans l'enseignement de masse et ce serait une privation dommageable aux étudiants !

Simon Bellinger : Assister à des thèses peut ouvrir des pistes aux étudiants. Etre au contact des chercheurs et de la recherche ouvre des perspectives.

Olivier Milhaud : Un bon professeur dispense un bon enseignement. Un bon chercheur est parfois un mauvais enseignant. Pédagogie et recherche ne vont pas forcément de pair. Mais vous avez raison, il y a un risque de découpler entièrement les trois fonctions de l'enseignement supérieur (enseignement de masse, enseignement professionnel et recherche)

Sophie de Ruffray : l'articulation peut se faire dans les deux sens : flux d'étudiants mais aussi flux de professeurs. De l'excellence vers le local et la masse.

Olivier Milhaud : On pourrait en effet imaginer un fonctionnement en réseau avec des professeurs itinérants, venant donner quelques conférences dans des universités « périphériques » afin de limiter les risques de décrochage. On peut aussi imaginer une mobilité inverse, de la part des étudiants. Toutefois la mobilité a un coût...

Il ne faut pas croire non plus que la dissémination des établissements d'enseignement supérieur sur tout le territoire soit la panacée. Thérèse Saint-Julien rappelait à juste titre (*L'Espace géographique*, 1990-1991, n°3, p. 209) : « l'idée que l'on se fait aujourd'hui, peut-être à tort, des relations créatrices entre université et entreprise, l'embauche locale des diplômés, que les responsables locaux attendent d'un investissement dans les structures universitaires, reposent moins sur la présence de premiers cycles généraux que, soit sur des établissements spécialisés de type école, ou institut, soit sur des établissements qui associent étroitement enseignement et recherche. Considérer que le principal enjeu de développement pour une ville moyenne est la présence à n'importe quel prix de n'importe quelle université est une chimère ».

François Gaulin : le marketing universitaire n'est-il pas trop cher ? Un professeur prix Nobel coûte cher !

Olivier Milhaud : le marketing coûte très cher certes mais le retour sur investissement peut-être rentable. Une université bien cotée attire les financements !

Ginette Garraud : la prépondérance du local ne joue-t-elle pas trop dans le recrutement universitaire ?

Olivier Milhaud : en France, il existe un effet de localisme avec des postes profilés pour des candidats locaux. Interdire le recrutement local pourrait avoir des effets pervers, à mon sens moindre que les effets pervers du recrutement local. Il faudrait surtout passer plus de temps pour évaluer les candidats.

Ginette Garraud : Est-ce le cas en Europe ? Le localisme est-il la règle ?

Olivier Milhaud : En Angleterre, vous n'avez pas le droit de recruter un enseignant chercheur qui vient d'achever son PhD dans votre institution. Outre-Manche, il est « mal vu » de faire tout son cursus dans la même université, alors qu'en France c'est l'inverse ! On aura tendance à douter de votre fidélité à votre institution si vous faites la licence ici, la master là, et le

doctorat encore ailleurs. Mais cela dépend des pays. L'avantage du recrutement local est que vous connaissez bien celui ou celle que vous recrutez, vous savez qu'il s'inscrit dans les questionnements de votre laboratoire et vous pouvez avoir des échos sur ses qualités d'enseignant.

Échelle locale : quel modèle de développement ?

Cas d'école qui servira à chacun à mesurer les impacts géographiques de notre débat : et si on fermait l'Université de Metz ? Quelles seraient les conséquences locales en termes de commerce, de vie culturelle, d'immobilier, d'aménagement urbain ? Quels secteurs seraient les plus touchés ? Quelles faillites peut-on attendre dans l'économie locale ? Quelles opportunités foncières cela permettrait-il ? A l'inverse, si l'on conserve l'université et qu'on la place dans la logique de concurrence exacerbée, quelle niche développer pour avoir des formations rémunératrices ? Quelle collaboration avec le tissu local ?

Comment les facs peuvent-elles s'en sortir à l'échelle locale ? Face à une telle concurrence mondiale, européenne et française, les perspectives semblent plutôt limitées pour les universités de proximité. Attirer les étudiants devient difficile, mais pas impossible. L'université Paris I faisait de la publicité au printemps 2008 pour un cours d'été sur Paris au cinéma, ou Paris en peinture du Louvre au musée d'Orsay. Paris I vendait en fait sa formation, tout autant que la ville dans laquelle elle se situe ! Sur ce terrain, elle peut tout à fait concurrencer les meilleures universités américaines.

Dans une petite université suédoise, le département de lettres classiques était en déshérence. Seul moyen d'attirer les étudiants pour étudier le latin et le grec : jouer sur la mythologie. D'où le lancement d'un cycle d'étude intitulé « Mythologie et jeux vidéo ». Quelle ressource serait plus riche que la mythologie pour élaborer des univers fantastiques, cohérents et dotés d'une certaine profondeur ? Les étudiants étudient donc le latin, le grec et le graphisme multimédia.

Le développement de **formations professionnelles et professionnalisantes** peut aussi constituer une planche de salut, via la formation initiale *et* la formation continue. De même que les magazines vivent sur quelques numéros spéciaux qui se vendent comme des petits pains (le salaire des cadres, l'immobilier, les francs-maçons) qui leur permettent ensuite de publier des sujets plus pointus, les universités auront peut-être tendance à mettre en place des formations très attractives, avec des prix d'entrée élevés (pensons aux MBA et autres formations en finance), qui financeront les autres formations plus classiques.

Là encore le problème n'est pas strictement universitaire et relève peut-être plus de **la culture économique du pays et des chefs d'entreprise et autres DRH recruteurs de main d'uvre**. Il faut en France une formation longue et hautement spécialisée sur un domaine pour être recruté dans le domaine considéré (cursus en économie finance pour être recruté dans une banque par exemple). Au Royaume-Uni, c'est très différent, ce qui compte sont les compétences acquises (savoir travailler, savoir parler en public, savoir synthétiser une information, être créatif...) au point que la meilleure formation pour être recruté dans une banque est souvent théologie à Oxford ! Théologie ! Le savoir le plus inutile dans un monde laïcisé se retrouve être très valorisé, car gage d'une formation solide. En Suède, ce qui compte n'est surtout pas l'hyperspécialisation française, mais au contraire savoir montrer qu'on sait s'adapter dans des cursus différents : un semestre de français, deux semestres de musique, un

semestre d'histoire et un semestre de chimie font de vous une perle rare pour le commerce ! On le voit, la question ici n'est pas dans la nature des formations délivrées par l'université, mais bien dans l'attitude des entreprises qui valorisent, ou non, la spécialisation disciplinaire.

Une question essentielle est sans doute celle de **la mobilité et de son coût**. Cela coûte cher de partir faire ses études loin de chez soi. Entre le risque de voir la main d'œuvre de territoires entiers sous-formée et le coût de soutien à la mobilité étudiante pour aller étudier loin de chez soi, il faudra choisir ! L'aménagement du territoire universitaire par une répartition équitable des universités sur tout l'espace national n'est peut-être pas la seule voie possible. Comme l'écrit Pierre Veltz (*Esprit*, décembre 2007, p. 152) : « nous entrons dans un monde où les employeurs mettent en concurrence des étudiants issus de systèmes nationaux différents. (...) L'avantage sera donc toujours plus aux diplômés fonctionnant comme des marques (internationales). (...) Plutôt que de proposer aux jeunes de Boulogne, de Calais ou de Nîmes une université locale, ne vaudrait-il pas mieux les encourager et les aider (y compris financièrement) à aller faire leurs études à Lille ou à Bruxelles, à Montpellier ou à Barcelone ? »

Faut-il forcément promouvoir une logique locale ? Roger Brunet rappelait à juste titre qu'on ne demande pas aux Bordelais de boire tout le vin qu'ils produisent ! Pourquoi une université ne devrait former de la matière grise que pour son seul bassin d'emploi ? Les universités des Pays-Bas n'ont-elles pas choisi de dispenser leur formation en anglais pour attirer les étudiants britanniques qui n'habitent finalement pas si loin, afin de leur dispenser une formation de qualité et bien moins chère qu'Outre-Manche ?

Un autre modèle de développement existe : le modèle américain, qui consiste à laisser les autres pays former les meilleurs chercheurs, puis une fois qu'ils sont formés et productifs, les attirer avec des conditions de travail et des salaires exceptionnels, et assurer ainsi le prestige de ses universités et par là attirer des financements. Ces financements permettront d'attirer d'autres chercheurs prestigieux... Cercle vertueux et amoral si on raisonne en termes de territoires nationaux. Dans le domaine de l'enseignement supérieur, il ne faut plus raisonner en termes de pays, mais en termes d'universités.

Références bibliographiques

"Universités : vers quelle autonomie ?", dossier de la revue *Esprit*, décembre 2007, http://www.esprit.presse.fr/review/details.php?code=2007_12

Roger BRUNET, 1990-1991, « L'université, la ville et la région », *L'espace géographique*, n° 3, 212-213.

Christophe CHARLE, "Faut-il coter les facultés européennes ?", *Monde diplomatique*, Septembre 2007, <http://www.monde-diplomatique.fr/2007/09/CHARLE/15110>

Emmanuel DAVIDENKOFF et Sylvain KAHN, *Les universités sont-elles solubles dans la mondialisation ?*, Hachette, 2006.

http://www.cafe-geo.net/article.php3?id_article=999

Jean-Luc De MEULEMEESTER et Claude DIEBOLT, "Universités en faillite", *Libération*, 15 août 2007

Bernard DEBARBIEUX, 1990-1991, « Quel aménagement du territoire pour l'université française ? », *L'Espace géographique*, n° 3, 202-206

Marc ESCOLA, « Mieux que le classement de Shanghai : l'échelle de Vincennes », 8 avril 2008 <http://www.fabula.org/actualites/article23358.php>

Armand FREMONT, 1990-1991, « L'aménagement du territoire universitaire », *L'espace géographique*, n° 3, 193-202

Léna KRICHEWSKI, Olivier MILHAUD, Laura PETTINAROLI et Marie SCOT (dir.), *Erasmus, Guide de l'étudiant européen en sciences sociales*, Belin, collection Mappemonde, 2007, 336 p.

Christopher NEWFIELD, "Passé et passif de l'enseignement supérieur américain", *Monde diplomatique*, Septembre 2007, <http://www.monde-diplomatique.fr/2007/09/NEWFIELD/15109>

Dominique PESTRE, "Penser les sociétés de la connaissance" ; Antoine PICON, "Pour un enseignement supérieur durable" ; Pierre VELTZ, "Grandes écoles et universités, même combat" , in *Le Débat*, n° 148, janvier-février 2008

Thérèse SAINT-JULIEN, 1990-1991, « L'université et l'aménagement du territoire », *L'espace géographique*, n° 3, 206-210

Compte rendu : Romain Bourson (revu par Olivier Milhaud)